BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1640

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE PARIS

Ventes et cessions

531 520 518 RCS Paris.
SAF 6.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 336504.00 EUR.
Adresse : 7, rue de l'Amiral D'Estaing, 75116 Paris.
Précédent propriétaire : 852 818 368 RCS Paris. **SHEET ANCHOR EVOLUTION.**
Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : SAF 6 Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 7 rue de l'Amiral D'Estaing 75116 Paris Capital : 336504.00 EUR Numéro unique d'identification : 531520518 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbee : SHEET ANCHOR EVOLUTION Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 7 rue de l'Amiral D'Estaing 75116 Paris Capital : 210636.00 EUR Numéro unique d'identification : 852818368 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 14356609.00 EUR - passif de 12874016.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : le rapport d'échange proposé aux associés de la société absorbante et de la société absorbée dans le cadre de la fusion a été fixé à 1,550361761522247 action de la société absorbante pour 1 action de la société absorbée. Aucune soulte ne sera versée par la société absorbante. Il résulte du rapport d'échange que l'associé unique de la société absorbée recevra, en échange des 210.636 actions composant le capital social de la société absorbée, 326.562 actions nouvelles de la société absorbante. La société absorbante procédera en conséquence à une augmentation de son capital social d'un montant de 326.562 euros, par la création de 326.562 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1,00 euro chacune, lesquelles seront attribuées directement à l'associé unique de la société absorbée. Montant prévu de la prime de fusion : 1.156.031 euros. . Date du projet commun de fusion : 03.10.2025. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société SAF 6 : 06.10.2025 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société SHEET ANCHOR EVOLUTION : 06.10.2025 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..